

Canton : LES VANS

Préfecture de PRIVAS

délibération :
D_2023_9_17

L'an deux mille vingt trois, le lundi 27 novembre à 18 h 30, le Conseil Communautaire dûment convoqué, s'est réuni en séance ordinaire Salle des Fêtes de BANNE, Quartier de l'Eglise à BANNE, sous la présidence de Monsieur FOURNIER Joël, Le Président.

Nombre de délégués en exercice
: 31

Date de convocation du : 21 Novembre 2023

Présents : 26

Titulaires : Monsieur ARAKELIAN Jean-Jacques, Madame CHALVET Catherine, Madame DESCHANELS Georgette, Monsieur LAGANIER Jean-Marie, Monsieur BORIE Jean-François, Monsieur ROGIER Jean-Paul, Madame BASTIDE Bérengère, Madame ESCHALIER Cathy, Monsieur FOURNIER Joël, Monsieur BRUYERE-ISNARD Thierry, Monsieur NOEL Daniel, Monsieur MANIFACIER Jean-Paul, Monsieur THIBON HUBERT, Madame DOLADILLE Monique, Monsieur BALMELLE Robert, Monsieur ROUVEYROL Bernard, Madame LASSALAZ Françoise, Monsieur LEGRAS Emmanuel, Monsieur THIBON Pierre, Madame RAYNARD Christiane, Monsieur GADILHE Sébastien, Madame RIEU-FROMENTIN Françoise, Monsieur BONNET Franck, Madame FEUILLADE Delphine, Monsieur MANIFACIER Christian, Monsieur ROBERT Lionnel

Votants : 30

**Objet : Autorisation du
Président à lancer le marché de
consultation des entreprises
pour la réhabilitation du
bâtiment D de l'ancien hôpital
en vue de la création d'un pôle
de services à la population, par l**

Pouvoirs :

Monsieur GARRIDO Jean-Manuel a donné pouvoir à Monsieur ROBERT Lionnel
Monsieur MICHEL Jean-Marc a donné pouvoir à Monsieur GADILHE Sébastien
Monsieur ALLAVENA Serge a donné pouvoir à Monsieur LAGANIER Jean-Marie
Monsieur PELLET Fabien a donné pouvoir à Madame DOLADILLE Monique

Absent(s) :

Excusé(s) : Monsieur GARRIDO Jean-Manuel, Monsieur ROCHE Bruno, Monsieur MICHEL Jean-Marc, Monsieur ALLAVENA Serge, Monsieur PELLET Fabien

Secrétaire de Séance : Madame Christiane RAYNARD

M. Joël FOURNIER, Président, rappelle que la Communauté de communes est engagée conjointement avec la commune des Vans dans la résorption de la friche de l'ancien hôpital. La Communauté de communes, avec l'appui du SDEA, vient d'achever les différentes démarches préalables (diagnostics, études, découpage emprise, PC, ...). L'acquisition du bâtiment à la commune devrait intervenir avant la fin de l'année. Les principaux dossiers de demandes de subventions sont déposés. Les DCE étant validés, la phase de consultation des entreprises peut donc démarrer. Il conviendrait donc d'autoriser le Président à lancer les marchés.

Après en avoir délibéré, le Président met au vote la décision :

RESULTAT DU VOTE : 2 ABSTENTIONS (Robert BALMELLE, Bernard ROUVEYROL), 28 VOIX POUR,
En conséquence, le Conseil communautaire, à l'unanimité des membres présents et représentés,
DECIDE

D'autoriser le Président à lancer les marchés de consultation des entreprises en vue d'engager les travaux de réhabilitation du bâtiment D de l'ancien hôpital des Vans,

D'autoriser le Président à signer tous documents relatifs à cette décision.

Pour : 28 Contre : 0 Abstention : 2

Le Président, Joël FOURNIER

Envoyé en préfecture le 30/11/2023

Reçu en préfecture le 30/11/2023

Publié le

ID : 007-200039832-20231130-D_2023_9_17-DE



Emis le 27/11/2023, transmis en sous-préfecture et rendu exécutoire le